

COMMUNIQUE DE PRESSE 14/48

■ PUBLICATION DE LA DIRECTIVE 2014/91/UE (OPCVM V/UCITS V)

La directive 2014/91/UE du Parlement européen et du Conseil du 23 juillet 2014 modifiant la directive 2009/65/CE portant coordination des dispositions législatives, réglementaires et administratives concernant certains organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM), pour ce qui est des fonctions de dépositaire, des politiques de rémunération et des sanctions a été publiée dans le Journal officiel le 28 août 2014. Le document est disponible à l'adresse Internet suivante :

<http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=OJ:L:2014:257:FULL>

Luxembourg, le 2 septembre 2014

